

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Extrait du Registre
des délibérations du Conseil Communautaire
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

SEANCE DU 28 JANVIER 2025 A 18 HEURES

L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 20 janvier 2025, s'est réuni à la salle des fêtes de Chorges, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEUD, Présidente.

Secrétaire de séance : Christine MAXIMIN

Présents : MAXIMIN Christine, ROUX Noëlle, DURAND Christian, BERTRAND Gina, ARNAUD Jérôme, ZAPATERIA Béatrice, SCARAFAGIO Stéphane, GANDOIS Jean-Pierre, TETENOIRE Michèle, EYMEUD Chantal, PARPILLON Christian, AUDIER Marc, CEARD Audrey (arrivée à 18h18), COULOUMY Christian, DEPEILLE Zoïa, BLANCHET Ouria, BERNARD-BRUNEL Franck, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, PELLISSIER Robert, VOLLAIRE Pierre, BOSQ Gustave, VERRIER Jean-Luc, PARIS Bruno, BACHENET Claude, MAILLARD Laurent, ROUX Chantal, RAIZER Bernard, BERENGUEL Victor, METTAVANT Colette.

Absents excusés : BARRAL Jean-Marie donne pouvoir à ROUX Noëlle, PEYRON Michel donne pouvoir à BERTRAND Gina, SILVE Wiebke donne pouvoir à AUDIER Marc, DIDIER Alexandre donne pouvoir à BERNARD BRUNEL Franck, MARROU Jehanne donne pouvoir à EYMEUD Chantal, RIFFAUD Jean-Louis donne pouvoir à PELLISSIER Robert, GAMBAUDO Georges donne pouvoir à RAIZER Bernard, MONTABONE Michel donne pouvoir à MAXIMIN Christine.

Absente non excusée : ROMMENS Sophie.

RAPPORT N° 2025/17 : Elaboration d'une stratégie de développement économique et touristique – adoption du plan de financement

Vu les statuts de la communauté de communes de Serre-Ponçon ;

Vu la délibération n°2024/155 portant débat sur le projet d'aménagement stratégique du SCoT de Serre-Ponçon.

Considérant l'intérêt pour le territoire de se doter d'une stratégie de développement économique et touristique et d'être accompagné en ingénierie sur cette mission.

Il est proposé de déposer une demande de subvention auprès de la Région SUD et du Département des Hautes Alpes afin de réaliser une mission d'accompagnement à l'élaboration d'une stratégie de développement économique et touristique.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame la Présidente entendue, et après en avoir délibéré, **DECIDE A L'UNANIMITE :**

- **DE VALIDER** le plan de financement ci-dessous ;
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à solliciter les subventions correspondantes

DEPENSES		RESSOURCES		
		Financier	Taux	Montant
Montant prévisionnel de l'étude	50 000 € TTC	Région SUD EV	30%	15 000 € TTC
		Département	30%	15 000 € TTC
		Autofinancement	40%	20 000 € TTC
		TOTAL		50 000 € TTC

- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à signer l'ensemble des pièces administratives, financières ou techniques nécessaires à son exécution.

Ainsi fait les jours, mois, an susdits.



La Présidente,


Chantal EYMEOUD